



« J'entre en CE1 en septembre prochain et je veux chanter avec d'autres élèves pendant mes 4 années d'école primaire »

**CHAM**  
Classe à Horaires Aménagés  
Musique  
**Chant choral**

Conservatoire de Rennes et École élémentaire Contour Saint-Aubin

2024 - 2025



Photographie: © Conservatoire de Rennes

# C'est quoi la CHAM ?

C'est une classe qui te permettra d'apprendre à chanter en chœur sur le temps scolaire. Tu y développeras ton sens de l'écoute, ta concentration et ta confiance en toi qui favoriseront une meilleure chance d'épanouissement et de réussite scolaire.

# Où et quand ?

Les cours ont lieu au Conservatoire et à l'école.

# Pour qui ?

Pour toi qui va entrer en CE1 si tu as envie de :

- chanter avec d'autres enfants de ton âge
- participer à un projet collectif pendant 4 ans

# Quel programme ?

Comme dans toutes les écoles, tu auras un maître ou une maîtresse. Tu continueras à apprendre les mathématiques, le français, la géographie, l'histoire, etc. et à faire du sport. Il y aura aussi les récréations, la cantine, la garderie le matin ou le soir si tu en as besoin.

Au cours de ta journée de classe, tu vas aussi pratiquer des activités musicales : chanter en chorale, suivre un cours de Formation Musicale et d'expression corporelle dès que tu entreras en CM1. Ces cours se dérouleront avec des professeurs du Conservatoire.

# Quand et comment candidater ?

**Du lundi 5 février au lundi 11 mars 2024**

Procédure de candidature en 2 étapes :

1. Renseigner le formulaire de candidature Conservatoire sur le site : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)
2. Télécharger « l'Annexe pédagogique obligatoire école », et la transmettre au directeur de l'école actuelle de votre enfant après l'avoir dûment complétée et signée.

**En cas de difficulté, vous pouvez contacter Laurence Sénéchal au 02 23 62 22 50 ou à [l.senechal@ville-rennes.fr](mailto:l.senechal@ville-rennes.fr)**

# L'audition d'entrée

**Vendredi 5, samedi 6 et lundi 8 avril 2024**

(convocation envoyée par mail).

## C'est quoi une audition d'entrée ?

Tu participeras à un atelier de chant choral en collectif et à un cours d'essai individuel. Tu chanteras une courte chanson de ton choix apprise par cœur. Il y aura également un temps d'échange avec l'équipe pédagogique du Conservatoire en présence de l'un de tes parents.

# L'admission

L'admission définitive est communiquée aux familles courant juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Elle tient compte de ce que les enseignants auront pu percevoir au cours de l'audition d'entrée et de l'avis de la commission académique dans la limite de la capacité d'accueil de l'école.

# Combien ça coûte ?

**Frais de dossier :** À la charge des familles en fonction du quotient familial

- **Gratuit :** Pour les familles dont la tranche du quotient familial est inférieure ou égale à 4
- **35 €** (à titre indicatif pour 2023/2024) : Dans le cas d'une première inscription au Conservatoire pour les familles dont la tranche tarifaire du quotient familial est supérieure à 4

**Frais de scolarité :** Offerts par la Ville de Rennes

# Viens nous rencontrer avec tes parents !

**Réunion d'information au Conservatoire site Hoche**

- Mercredi 31 janvier 2024 à 18h

**Portes Ouvertes**

- Conservatoire de Rennes (sites Hoche & Blosne) : Samedi 3 février 2024 de 13h à 18h

+ d'informations : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)

